BILAN D'ACTIVITES #2017

la fédération
nationale des arts de la rue

SOMMAIRE

01_Présentation de la Fédération, son histoire, ses missions

01_État des troupes – adhésions

02_Organisation interne / Fonctionnement

03_Les actions 2017

04_Les commissions de travail en 2017 et les chantiers thématiques

05_Communication / visibilité

06_La sensibilisation des partenaires professionnels et des responsables politiques locaux et nationaux

01_Présentation de la Fédération, son histoire, ses missions

Objet de l'association

Créée en 1997, la Fédération a pour vocation de fédérer le secteur professionnel des arts de la rue, de promouvoir et de défendre une éthique collective liée aux spécificités de création en espace public. Elle est un espace de circulation d'idées et d'informations, d'échanges et de débats.
Forte de 11 fédérations régionales et de ses 494 membres elle intervient sur les enjeux liés au spectacle vivant de façon générale mais aussi sur les problématiques de société, des usages de l'espace public en passant par les transformations urbaines et les questions d'aménagement du territoire. Elle défend également une co-construction des politiques publiques entre acteurs et institutions et œuvre en faveur de la réinvention des politiques culturelles, en lien avec les droits culturels.
Elle se reconnaît dans les problématiques de l'intérêt général et de l'économie solidaire.
La Fédération nationale des arts de la rue est cofondatrice et membre de l'UFISC et membre du Collectif des associations citoyennes.
La Fédération est membre fondateur de l'International Federation of Arts in Public Spaces, elle siège au conseil d'administration de la FAI-AR, au conseil d'orientation d'ARTCENA, à l'Observatoire des libertés de création ainsi qu'à l'Observatoire des politiques culturelles.

Missions et objectifs

La Fédération œuvre à la consolidation et au développement des arts de la rue sur trois axes directeurs :
◊ leur reconnaissance professionnelle et artistique
◊ le développement de ses financements, de ses équipes et de ses outils
◊ l'ouverture et le dialogue avec l'ensemble des acteurs artistiques et culturels

La Fédération représente :

◊ Près de 500 adhérents individuels, structures en 2017 – artistes, techniciens, programmateurs, professionnels, collectivités territoriales, amateurs, passionnés des expressions artistiques en espace public
◊ 11 fédérations régionales
◊ des idées en ébullition, du troc d'informations, des débats passionnés mais aussi de l'entraide et du compagnonnage
◊ une réflexion collective autour des outils et moyens pour développer nos pratiques
◊ la défense des valeurs liées à nos pratiques: la gratuité, les libertés d'expression, de création et de circulation dans l'espace public
◊ une force de propositions et de négociations auprès de l'Etat et des collectivités territoriales au niveau national et international

Des combats menés et gagnés

◊ le temps des arts de la rue (2005-2007) avec la mise en place des Centres nationaux des arts de la rue, l'aide « Ecrire pour la rue », des aides aux compagnies
◊ la campagne l'Art est public en 2011-2012 avec plus de 500 signatures d'élus en soutien d'une politique culturelle réinventée
◊ l'inscription dans la loi des droits culturels (Loi NOTRe 2015)
◊ l'inscription dans la loi LCAP 2016 (Liberté de Création, Architecture et Patrimoine) du 1% travaux publics pour l'action artistique dans l'espace public
◊ l'impulsion des schémas d'orientation pour les arts en espace public (SODAREP) sur plusieurs territoires

02_État des troupes / Adhésions

Avec **494 adhérents (228 structures employeuses et 266 adhérents individuels) en 2017**, le nombre de fédérés est resté constant par rapport à 2016, année où les adhésions avaient marqué un fléchissement après le pic de 2015. Si nous n'avons pas développé le nombre d'adhérents, cela peut s'expliquer de nouveau par l'absence de campagne d'adhésion à l'image de l'appel réalisé en 2015 « Objectif 2015 : 250 structures ! », mais aussi par le retard de deux chantiers qui devaient permettre de faire progresser le nombre d'adhésions en 2017 : la refonte du site internet et la mise en place de l'Observation participative et partagée devaient s'accompagner de l'amélioration d'outils de suivi des adhésions, favorisant une relation individualisée auprès de chaque adhérent. Ces chantiers vont être mis en œuvre en 2018, avec notamment l'embauche d'une stagiaire spécifiquement dédiée à l'OPP de janvier à juin 2018. Depuis 2017, l'adhésion est également possible en ligne, via le site internet Helloasso, et devrait faciliter les adhesions : https://www.helloasso.com/associations/federation-nationale-des-arts-de-la-rue/adhesions/adhesion-2018-y-compris-a-votre-federation-regionale

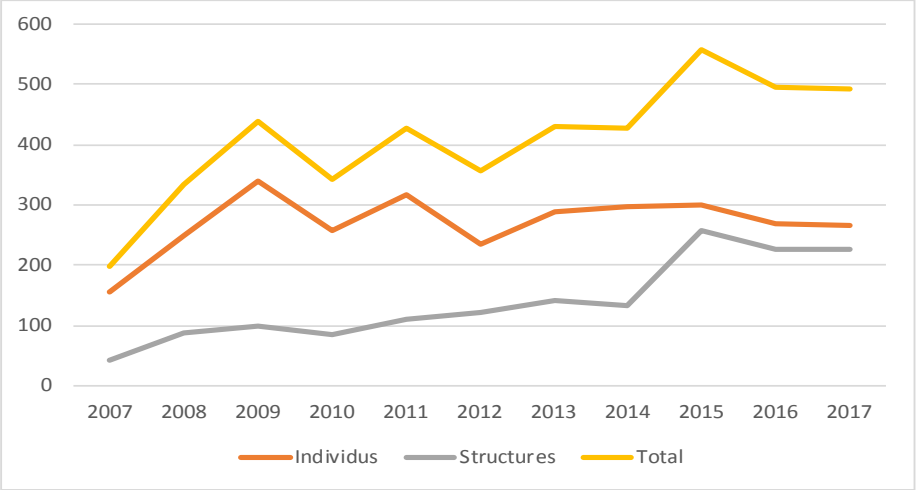

Evolution du nombre d'adhérents

Année	Individus	Structures	Total
2007	155	42	197
2008	248	87	335
2009	340	99	439
2010	257	85	342
2011	317	112	429
2012	235	121	356
2013	289	141	430
2014	297	132	429
2015	299	259	558
2016	269	226	495
2017	266	228	494

FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE

494 adhérents en 2017

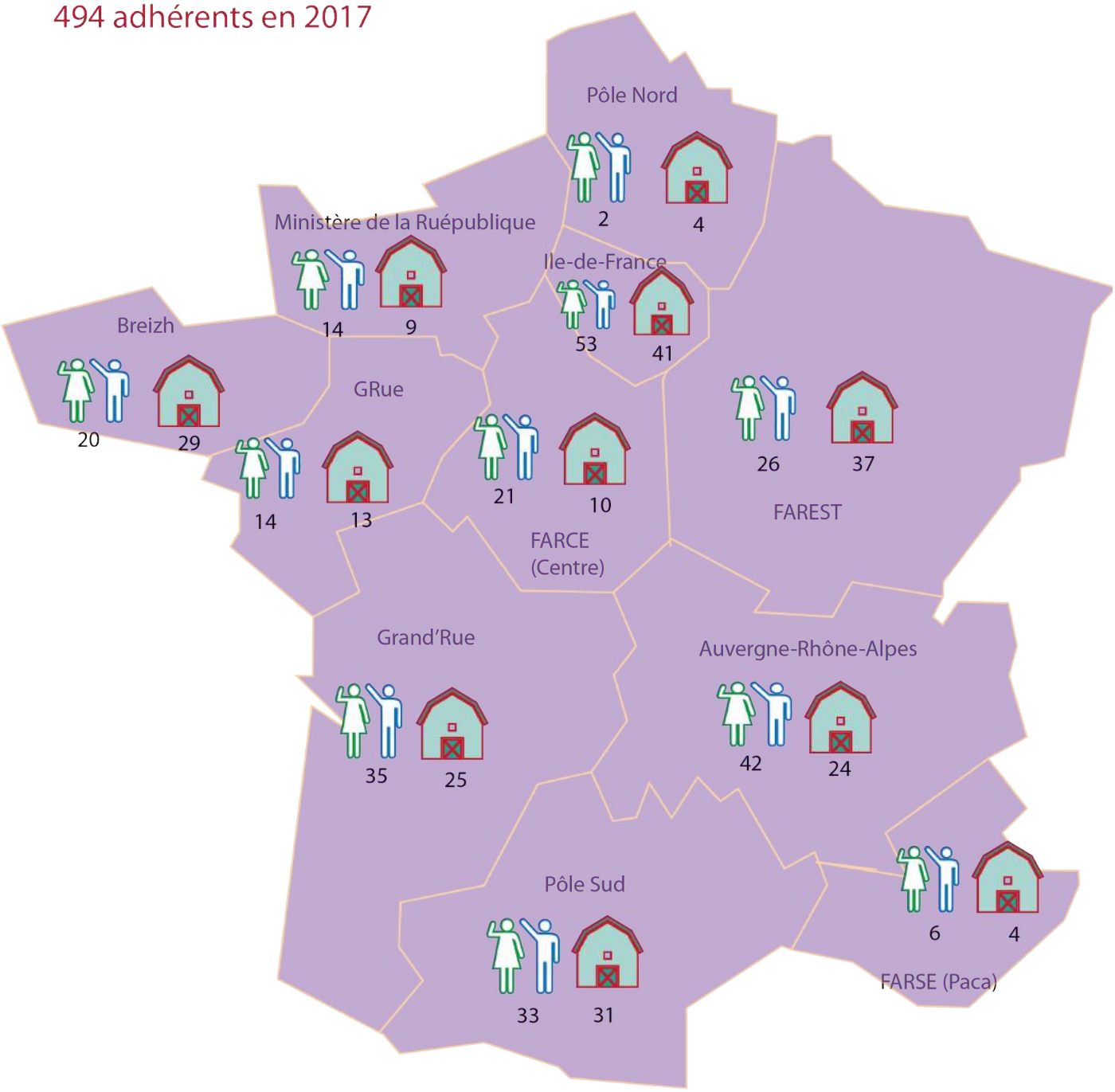

266 adhérents individuels

228 adhérents structures

Absence de Fédérations régionales :
Corse (pas d'adhérent)
Mayotte (pas d'adhérent)
Nouvelle-Calédonie (pas d'adhérent)
Martinique (pas d'adhérent)
Guyanne (pas d'adhérent)
Polynésie Française (pas d'adhérent)
Guadeloupe (pas d'adhérent)
Réunion : 1 adhésion structure

03_Organisation interne

Ressources humaines

Équipe salariée (2 personnes à temps plein / en contrat de 35h à durée indéterminée) avec Juliette Manca puis Amandine Canistro sur l'un des postes, et Jérôme Naissant sur l'autre. Le contrat d'Amandine Canistro bénéficie du dispositif CUI CAE. Jérôme Naissant est passé au statut cadre en 2017.

Départs et recrutements
Valérie de Saint-Do rejoint l'équipe le 28 novembre 2016 pour un CDD de 8 mois en qualité de chargée de mission pour les actions liées aux campagnes présidentielle et législatives. Elle a fini sa mission en juillet 2017. Juliette Manca a quitté ses fonctions le 25 février 2017. Elle a été remplacée par Amandine Canistro le 22 mai 2017.

Jérôme Naissant a quitté son poste le 17 janvier 2018. Le recrutement pour son remplacement a été lancé. 90 candidatures ont été reçues. Une sélection d'une dizaine de candidatures à été faite et les entretiens se sont tenus le jeudi 22 et le vendredi 23 février. L'embauche a été finalisée en mars, Clémence Tonfoni rejoint l'équipe le 3 avril 2018.

Formation réalisée par l´équipe salariée (externe/interne)

Amandine Canistro a suivi une formation de 5 jours « InDesign Initiation » en novembre 2017.

Maison des réseaux et mutualisation

La Fédération nationale poursuit un partage de bureaux avec la Fédération des arts de la rue en Île-de-France et une mutualisation, avec les structures adhérentes de l'UFISC, des salles de réunions, de la cuisine, du photocopieur, du réseau informatique, de la documentation et de la veille administrative et sociale.

Avec le départ du SMA de la Maison des réseaux, l'opportunité d'un agrandissement des bureaux s'est présentée. Face aux besoins avec le renfort de stagiaires et de chargés de mission, la Fédération nationale et la Fédération Ile-de-France se sont positionnées pour occuper ce bureau supplémentaire jusqu'en décembre 2017.

Suite à plusieurs sinistres (incendie, fuites d'eau, effondrement d'une partie des plafonds), la Maison des réseaux se détériore rapidement et le projet d'agrandissement a été abandonné. Une recherche active de pistes de relogement est toujours menée.

Vie associative

La Fédération s'articule autour d'une coordination générale en relation avec :

◊ le Conseil d'administration, comité de pilotage de l'organisation. Il est composé de 20 membres et de 11 délégués régionaux, élus chaque année. Tous ont un droit de vote. Le CA décide des grands axes d'orientation de la Fédération
◊ le Bureau, élu au sein du Conseil d'administration. Il est composé de 6 membres en charge notamment des relations avec les institutions nationales. L'ensemble des adhérents participent bénévolement aux travaux de la Fédération en fonction de leurs centres d'intérêts

En 2017, nous avons organisé 7 conseils d'administration :

◊ mercredi 15 février à la Maison des Réseaux, Paris (75)
◊ mercredi 29 mars au Palais des Congrès, Nanterre (92)
◊ mercredi 3 et jeudi 4 mai au Carreau du Temple, Paris (75)
◊ mardi 6 et mercredi 7 juin à la Parole Errante, Montreuil (93)
◊ mercredi 19 juillet à Chalon sur Saône (71)
◊ lundi 4 et mardi 5 septembre à l'Espace Périphérique, Paris (75)
◊ mercredi 8 novembre à la Maison des Réseaux, Paris (75)

En 2017, l'assemblée générale de la Fédération nationale des arts de la rue s'est tenue le jeudi 30 mars au Palais des Congrès de Nanterre. Au-delà des adhérents présents, la première adjointe de Nanterre, Zahra Boudjemaï, a également été conviée et a pris la parole devant la profession.

Financements

Le conventionnement triennal avec la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA), a été renouvelé pour trois ans sur la période 2016-2018, avec une subvention annuelle portée à hauteur de 100 000€ par an. Cette augmentation de 31 200€ fait suite à l'accroissement des chantiers et des missions de la Fédération.

La Fédération dispose par ailleurs de ressources propres générées par les cotisations des adhérents, les recettes des BOUMS (buvettes ouvertes utopiques et mobiles) et des ventes de tee-shirts et de badges sur les festivals.

Le dispositif d'aide à l'emploi CAE sur les contrats d'Amandine Canistro, nouvelle coordinatrice recrutée le 22 mai 2017, et de Valérie de Saint-Do, participe également d'une bonne gestion du budget de la Fédération.

04_Les actions

Manifeste pour la création artistique dans l'espace public

Le projet de Livre blanc est né il y a deux ans. Avec la remise officielle du rapport de la MNACEP le 14 juin et l'échéance des élections présidentielle et législatives, la réflexion nous a mené vers la nécessité de fournir un cadre plus large sous la forme d'un manifeste, le **Manifeste pour la création artistique dans l'espace public,** pour être force de proposition face aux politiques.

Un manifeste. Pourquoi?

Acteurs artistiques et acteurs politiques, nous voulons que les lieux communs de nos villes et villages soient des lieux d'expression démocratique, de déploiement des imaginaires, des agoras festives, des lieux où l'art partagé devient l'un des outils de pensée de notre avenir. Un avenir que beaucoup d'indicateurs voient sombre.
Le constat est général : nous vivons une crise multidimensionnelle – démocratique, économique, écologique, sociétale. Nous croyons pourtant à d'autres horizons et voulons nous engager pour d'autres possibles. Artistes, nous sommes aussi tout simplement citoyens.
Avec les outils qui sont les nôtres, ceux de l'art et de l'imaginaire, nous entendons jouer notre rôle dans la redéfinition d'une politique culturelle voire – soyons fous – d'une politique tout court et de nouvelles pratiques démocratiques. Face aux échéances électorales de l'année 2017, il nous a semblé indispensable d'affirmer les valeurs qui sont au cœur de nos pratiques et au cœur du pacte républicain. C'est à cet effet que nous avons interpellé ici les candidats aux prochaines élections sur leur partage, leur respect, et leur mise en oeuvre.
La Fédération a dévoilé le Manifeste en

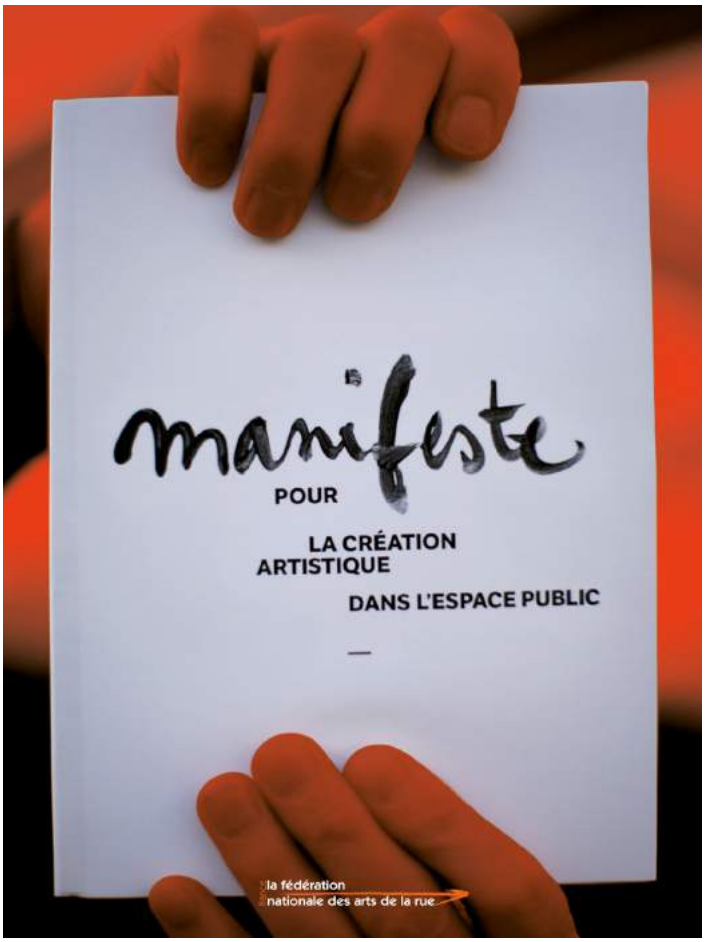

janvier 2017 lors d'une conférence de presse de l'Université Buissonnière à la Rochelle. Cette publication, sous forme de livret illustré, a été rédigée à partir des multiples synthèses effectuées pour le projet de Livre Blanc, et augmentée des contributions demandées à des penseurs et acteurs de terrain : Roland de Bodt, Luc Gwiazdzinski, Florianne Gaber, Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Jean-Luc Langlais, Gilles Rufi, Jean-Michel Lucas. **Tiré une première fois à 1 500 exemplaires**, le Manifeste a été l'outil principal de la campagne puisqu'il a été distribué en pleine association avec l'ensemble des fédérations régionales. Fort de son succès, il a été ré-édité en juillet 2017. Le Manifeste est également disponible en téléchargement libre sur le site de la Fédération des arts de la rue, et sur le blog La Rue en Campagne.

7ème Université Buissonnière des arts de la rue à la Rochelle, les mercredi 25 et jeudi 26 janvier 2017

L'Université buissonnière (UB) de 2017 a été un succès pour la fréquentation (257 inscrits) et l'organisation, grâce notamment à l'engagement de la Fédération Grand'rue et du CNAR Sur le Pont, mais aussi le partenariat avec l'Université de la Rochelle qui a permis d'accueillir dans de très bonnes conditions l'ensemble des participants. Elle reste un grand moment de mobilisation de la profession, que les fédérations régionales peuvent utiliser pour s'étoffer, notamment en cette période de restructuration suite à la fusion des anciennes régions. Les UB s'avèrent parfois un outil stratégique pour la défense des acteurs du secteur. Les contenus de cette septième édition ont été axés sur le sommaire du Manifeste en vue de la campagne :

◊ un retour sur les droits culturels

◊ un axe sur l'espace public et les questions posées par les mesures de sécurité dans le cadre de l'état d'urgence

◊ une plénière sur la co-construction avec des ateliers consacrés aux SODAREP et aux 1% Travaux Publics pour la création artistique en espace public

Les thématiques ont bien fonctionné en ateliers, le constat assez partagé est en revanche qu'il a manqué une dynamique collective de réflexion sur le fond et de briefing des intervenants et des animateurs. La commission UB a eu des difficultés pour mobiliser les intervenants dans les temps et ainsi pouvoir les accompagner suffisamment.

La conclusion de cette Université Buissonnière s'est axée sur l'urgence dictée par l'actualité: celle de répondre à la mise à jour du plan Vigipirate, et aux futures conclusions de la commission Weigel, et celle d'affirmer le refus unanime de la profession présente de jouer derrière les barrières et de fouiller le public. Une lettre au président de la République récapitulant ces positions a été rédigée collectivement et envoyée.

La synthèse de l'UB#7 est en ligne sur le site collaboratif « La rue en campagne », www.rueencampagne.org. Les plénières peuvent également être visionnées sur la chaîne Youtube créée par l'Université de la Rochelle. Pour la prochaine UB, l'idée est de travailler en amont sur des thématiques et sur des modes de travaux qui « émulsionnent », éventuellement en se concentrant davantage sur un sujet, comme lors de l'UB#6, creusé sous différents angles. La FAREST a entériné la volonté d'accueillir l'UB#8 en 2018.

la fédération nationale des arts de la rue · la fédération des arts de la rue Grand'rue Nouvelle-Aquitaine · SUR LE PONT Centre National des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine · La Rochelle · Fuai

La campagne

La Fédération a mené une campagne auprès des candidats à l'élection présidentielle et aux élections législatives. L'outil principal de cette campagne est le **Manifeste pour la Création artistique dans l'espace public,** adressé à tous les candidats à la présidence de la République et à un certain nombre de députés et sénateurs.

Il s'agit également d'un outil indispensable de sensibilisation des élus. Il s'accompagne d'une lettre d'engagement à signer pour les candidats tant à la Présidentielle qu'aux législatives, et d'une lettre aux députés sortants portant davantage sur l'actualité et les menaces sur l'espace public.

Les outils étaient à télécharger sur le site « La rue en campagne », www.rueencampagne.org, blog de campagne régulièrement mis à jour et ouvert aux contributions des adhérents. Les comptes-rendus de rendez-vous avec les candidats sont aussi à lire sur ce blog et sur lartestpublic.fr.

Autres outils : la page facebook de la Fédération et la page l'Art est public ainsi que le compte twitter de la fédération @Fédérue.

LES 20 ANS DE LA FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE…BOUM !
LE 26 AOUT A AURILLAC A 23h59
20 ans 20 coups artistiques

La fédération a souhaité marquer le coup pour **ses 20 ans au festival Eclat à Aurillac,** là où elle s'est vue naître en 1997.
Une grande déambulation « manifestive » accompagnée de notre Marianne, en musique, avec un grand nombre de participants rassemblant toute la profession, s'est déroulée de la place du square au jardin des Carmes, où il y a eu une prise de parole de la présidente, en allumant 20 bougies et en immortalisant ce moment par une grande photo de la profession et de son public.

Une lettre a été écrite à tous nos présidentes, présidents pour les convier et les saluer de leurs engagements passés.
Un appel participatif a été lancé sur la liste rue, sur les réseaux sociaux et une boite mail créée pour l'occasion. Par ailleurs, Pascal Le Guennec est allé à la rencontre de la profession, et la troupe s'est agrandie jusqu'à la veille de l'événement. Les compagnies, seules ou à plusieurs, devaient créer leur propre coup artistique de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

Nous avons eu : le coup de chaleur, le coup de gueule, le coup de feu, le coup rage, le coup d'éclat, le coup de vent, le coup d'oeil…

« Un coup de grâce, pour nos énergies communes et pour notre savoir faire ».

Extrait de l'article de l'humanité résumant le propos de cet anniversaire :

« *La Fédération des arts de la rue s'est saisie du fait qu'elle célébrait ses 20 ans d'existence, en clôture de festival, pour entraîner les festivaliers dans un spectaculaire parcours « manifestif ». Un rang de CRS laissant le passage à une immense Marianne d'acier au poing levé, une cohorte de barrières Vauban, une République aux seins nus criant « Marianne, c'est à cette heure-là que t'arrives ! T'en as pas marre de nous regarder nous démener ! », un Gavroche sur un mur scandant une ode à la liberté d'expression dans la rue… et au bout du défilé le cortège n'a pas soufflé ses bougies, il les a allumées dans une explosion de joie qui restera longtemps dans les mémoires* ».

Au final, il y a une grande participation de tous nos corps de métiers, de toutes les compagnies, du in, du off, conventionnées, déconventionnées, émergentes…
Celles venues spécialement pour l'évènement et les électrons libres qui se sont mobilisés pour ses 20 ans, illustrant ainsi toutes nos esthétiques.
Et bien sur un public qui a largement répondu présent puisque l'anniversaire était annoncé dans le programme officiel du festival Eclat.
Nous avons évité l'entre-soi et c'était notre premier souhait pour fêter cet anniversaire en le partageant avec le public.

20 ans à suivre, restons fédérés plus que jamais !

La fédération remercie :
Le festival Eclat et son équipe.
L'équipe des compagnies de passages.
Pascal Le Guennec pour son énergie.
Tous ceux et celles qui ont été sur la préparation, l'organisation, la déambulation et la sécurisation de l'événement.
Tous celles et ceux qui voulaient participer et qui n'ont pas pu.
Amandine Canistro notre nouvelle coordinatrice qui a fait son premier baptême de rue et qui nous a admirablement accompagné par son efficacité dans la coordination et la mise en place de ces 20 ans.

Et aussi un grand coup de cœur pour Alain Beauchet de la compagnie Artonik présent sur ces 20 ans et qui nous a malheureusement quitté, un grand coup de tristesse pour notre profession.

© Jean-Luc Tabuteau

© Jean-Luc Tabuteau

L'Interrégionale
15 et 16 novemvre 2017
Cité internationale des arts de la rue

Forte de son réseau de 11 fédérations régionales, la Fédération nationale a participé cette année à l'organisation d'une rencontre interrégionale, en lien avec la FARSE, la Fédération en PACA.

Organisée à Marseille les 15 et 16 novembre 2017, cette rencontre interrégionale a réuni l'ensemble des fédérations, soit une quarantaine de personnes. Lors de la première journée, les participants ont tout d'abord échangé sur leurs activités et chantiers respectifs afin de mieux se connaître. Aussi, cela a été l'occasion pour chacun d'appréhender les visions, les atouts et les défis de leur fédération, et ainsi construire le déroulé de la seconde journée.

Celle-ci s'est articulée autour de cinq axes de travail définis collectivement : Outillages des fédérations, Coordination d'une fédération, Mobilisation des adhérents, Actions artistiques et Articulation entre les Fédérations régionales et la Fédération nationale. Les sujets ont été traités en petit groupe de 4 à 8 personnes puis ont été mis en partage.

Ces temps de rencontre offrent l'opportunité de dialoguer entre fédérations, dans des objectifs d'entraide, de conseil, d'accompagnement entre administrateurs, d'une part.
Aussi ces moments privilégiés participent à la construction collective de pistes de travail interrégionales afin d'avancer sur des chantiers du local au national.

L'ensemble des présents a manifesté l'envie de poursuivre ce travail, en tentant de prévoir des rencontres interrégionales plus fréquentes. Elles permettent aux membres des fédérations régionales d'avoir des espaces de réflexion sur des chantiers spécifiques à leur domaine d'action territoriale, qui peuvent alors enrichir le combat qu'elles mènent auprès de leurs interlocuteurs locaux mais aussi le combat de la Fédération nationale à un niveau plus large.

Ces deux jours ont également initié une réflexion sur la gouvernance et le lien entre les Fédérations régionales et la Fédération nationale, une commission de travail qui a débuté en 2018 au sein du Conseil d'Administration.

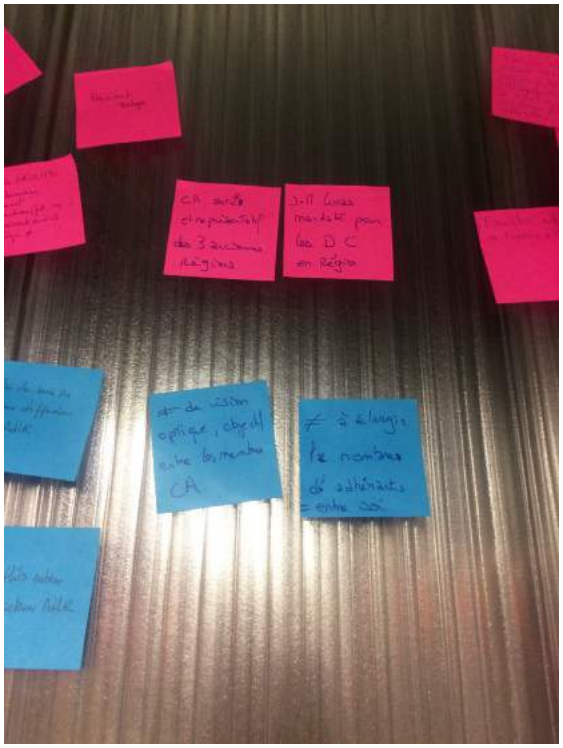

05_Les commissions de travail et les chantiers thématiques 2017

Plusieurs commissions de travail ont été effectives cette année, pour porter des dispositifs où des réflexions au sein de la Fédération :

Commission 1% Travaux Publics pour la Création et l'Action artistique en Espaces Publics

La Fédération Nationale des Arts de la Rue porte la proposition de consacrer volontairement 1% du coût des opérations de travaux publics afin de financer des projets artistiques et culturels dans l'espace public.

Fort du modèle du 1% artistique (dit « décoratif » ou « bâtiment public ») qui a pour objectif de mettre en relation le citoyen avec des oeuvres d'arts plastiques contemporaines, il s'agit ici, sans rien enlever à ce dispositif, d'en créer un nouveau, distinct, qui inclurait toute la diversité de la création artistique. Ce 1% concernerait les budgets de création ou de rénovation de l'espace public, de travaux de voirie, de réseaux souterrains ou de transport, d'opérations d'urbanisme et d'aménagements urbains (ZAC), d'opération de renouvellement urbain, etc. (à l'exclusion des bâtiments publics déjà concernés par le 1% artistique).

Il s'agit d'accompagner le développement des Arts de la Rue en milieu urbain comme en milieu rural et leur reconnaissance dans l'espace social, d'un dispositif de politique culturelle permettant et invitant l'action artistique dans la fabrique de la ville et des territoires.

Un important travail de lobby effectué en 2016, à l'occasion des discussions sur le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), a notamment abouti à la rédaction d'un rapport d'opportunité sur ce dispositif. Mercredi 1er février 2017, la Fédération Nationale a été auditionnée par les rapporteurs.

Tout au long de l'année, la Fédération nationale en lien avec les Fédérations régionales a participé et organisé des échanges sur le 1% pour sensibiliser les élus, artistes, citoyens, urbanistes, et pour nourrir la réflexion :

◊ laboratoire « 1% travaux publics pour co-construire des villes sensibles » organisé par la Fédération des Arts de la Rue d'Île-de-France en septembre 2017

◊ rencontres professionnelles « Co-construisons les espaces publics - pour une mise en oeuvre effective du 1% travaux publics » organisées par la Fédé Auvergne-Rhône-Alpes les 9 et 10 octobre 2017

◊ « rencontres inter-mondiales des nouvelles manières de faire en architecture(s) » organisées par la Fédération des Arts de la Rue de Bretagne (Fédé Breizh), le Pôle des Arts Urbains (Polau), la plateforme artistique de création et de rencontres - Au Bout du plongeoir et l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine (ANPU) les 12 et 13 octobre 2017

◊ intervention à l'occasion de la commission Culture de France Urbaine le mardi 17 octobre

Toujours avec les fédérations régionales, elle a alimenté le recensement des expériences locales et rassemble, pour mieux échanger, les documents ressources.

Enfin, s'appuyant sur les débats organisés

tant au niveau national que local, et sur les expérimentations connues, une synthèse a été rédigée afin d'exposer notre compréhension des enjeux et les intérêts croisés de la co-construction des espaces publics et de faciliter la prise de contact et la sensibilisation des élus, techniciens et acteurs des secteurs de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'architecture et le secteur économique des Bâtiments et des Travaux Publics (BTP). Ce travail présente donc les réflexions du groupe 1% sur la mise en oeuvre de ce dispositif ainsi que les perspectives visant à soutenir concrètement son développement.

La FRAAP et Plateau Urbain sont venus participer à un CA de la Fédération nationale en novembre pour contribuer et faire avancer ce chantier.

Cette commission continuera de travailler en 2018, avec notamment la réflexion sur l'organisation d'un colloque sur l'espace public à Clermont-Ferrand en 2018, en lien avec le maire de Clermont-Ferrand, Olivier Bianchi.

Commission SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace public)

Le lancement du SODAREP dans la Drôme baptisé Consultation sur la Création en Espace Public (CCEP) a eu lieu le 19 septembre 2017 et est porté par la Fédération régionale Auvergne-Rhône-Alpes.
D'autres préconfigurations de SODAREP ont lieu au niveau de Grenoble et de la Métropole de Lyon. La commission soutient la réflexion et la création de SODAREP, la plupart étant impulsés par les fédérations régionales des arts de la rue et continue son travail de lobbying et de mobilisation sur ce chantier.

Elle rejoint le groupe de travail sur les démarches de concertations territoriales qui vient de commencer en février 2018, au sein de l'UFISC pour échanger autour des SOLIMA, SODAVI, SODAREP, SODAM et autres acronymes.

Commission Sûreté dans l'espace public

L'année 2017 a marqué la poursuite d'un temps difficile pour les arts de la rue. Les multiples prolongations de l'état d'urgence et l'entrée en vigueur le 31 octobre 2017 de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ont fortement impacté le secteur culturel. Les arts de la rue sont les plus touchés par ces mesures de sécurité puisqu'ils se produisent hors des lieux dédiés au spectacle, à ciel ouvert et majoritairement dans des espaces sans billetterie et sans possibilité de contrôler la jauge.

La Fédération nationale des arts de la rue défend les projets et les valeurs en jeu, chaque fois qu'elle est sollicitée, ouvrant le dialogue avec les collectivités et l'Etat sur ces situations dramatiques vécues par des festivals, des compagnies et des Centres Nationaux des Arts de la Rue.

Suite à la publication en avril 2017 d'un guide de recommandations sur le thème « Gérer la sûreté et la sécurité des événements et sites culturels » dit rapport du préfet Weigel, chargé de la sécurisation des manifestations culturelles, la Fédération nationale des arts de la rue a publié une note de décryptage suivi de propositions d'argumentaires pour entamer le dialogue avec les autorités mais aussi les élus. Cette note synthétise le rapport en deux pages et rappelle que les préconisations du préfet Weigel ne sont que des recommandations, et de fait, pas obligatoires. Elle propose des argumentations techniques, politiques et artistiques pour aider à faire face à une négociation sur les aspects de sécurité pour l'organisation d'événements. Il s'agit bien d'instaurer le dialogue, d'être force de propositions pour mettre en œuvre les dispositifs de sécurité proportionnés aux manifestations artistiques proposées.
La commission a été attentive cette année aux différentes tentatives de censure qu'il y a pu avoir dans le climat actuel.

Auditionnée par le Sénat le 17 mai, la fédération a nourrie la réflexion du groupe d'étude « Arts de la scène, arts de la rue et festivals en région » dans le cadre de leur

communication sur la situation des festivals. Ce groupe a rendu une synthèse de leurs travaux auprès des sénateurs le 28 juin 2017[1]. Durant l'été 2017, la Fédération s'est mobilisée vis-à-vis de la compagnie Arlette Moreau. avec la Fédération régionale Grand'Rue, elle a ensuite été accueillie en rendez vous par le maire de Saint Sylvain d'Anjou le 27 juillet. Début septembre, la fédération a été alertée des tentatives de censure du spectacle Brâme de la compagnie AlixM. Grâce à la mobilisation commune, l'oeuvre a finalement pu se jouer dans son intégrité les 9 et 10 septembre au festival Coup de Chauffe à Cognac.

Enfin, la Fédération nationale et la FarEST ont été accueillies à la mairie de Nevers le 20 octobre et ce, afin d'accompagner la réflexion et le souhait de la municipalité de revoir le dispositif de sûreté pour l'édition 2018 des Z'acrros de ma rue.

La Fédération nationale des arts de la rue a été invitée à rencontrer le 17 novembre 2017 la cellule interministérielle composée de Monsieur Guépratte, Préfet délégué à la sécurité des touristes et à la sécurisation des événements culturels ainsi que de Dominique Buffin, Haute Fonctionnaire adjointe de Défense et de Sécurité, afin d'échanger sur leur feuille de route incluant des conventions entre organisateurs et préfecture, une politique de valorisation des sites jugés « sécurisés » et la généralisation du recours au service d'ordre indemnisé, c'est-à-dire la re-facturation de la mise à disposition des forces de l'ordre aux organisateurs d'événements culturels.

Souhaitant établir un bilan chiffré sur les conséquences artistiques et économiques dues aux mesures de sûreté mises en oeuvre sur la saison 2017, la Fédération nationale a lancé un questionnaire à double entrée (organisateur ou compagnie). Lancé en septembre, 112 structures y ont répondu, dont 44 organisateurs et 68 compagnies au 22 novembre 2017. Cette consultation nationale a donné lieu à un premier document écrit, dont une note synthétique sera rendue publique en 2018.

1 https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20170626/cult.html#par32

Commission « 8ème Université Buissonnière des arts de la rue »

Pour la préparation logistique, technique et l'écriture du programme de ce temps incontournable de réflexion collective de la profession.
Cette commission a réuni des membres de la Fédération nationale et de la Fédération FAREST qui a accueilli l'événement à Besançon les 9 et 10 janvier 2018.

Commission « Communication »

Pour la conception et la réalisation de l'ensemble des supports de communication, d'information et de sensibilisation produits par la Fédération. Cette commission a continué sa réflexion autour de la refonte de la charte graphique et a travaillé à l'écriture du cahier des charges et de la structure du futur site internet de la Fédération.

Sa refonte est programmée en 2018, mais exige une réflexion en profondeur sur un outil évolutif, mais simple à utiliser (comme c'est le cas actuellement), sur ses architectures et ses différentes entrées. D'autre part, cette refonte ne peut se faire qu'en lien avec celle de la charte graphique. Pour celle-ci, l'idée est de trouver une homogénéité, une identité visuelle facilement reconnaissable et déclinable ensuite pour faire du « sur mesure » avec tous les supports. Et de faire en sorte que par les choix typographiques, graphiques, iconographiques, elle reflète réellement l'esprit de la création artistique dans l'espace public.

IFAPS et commission internationale

L'IFAPS aujourd'hui est composée de 3 Fédérations nationales (Allemagne, Suisse, France) et d'un « représentant » de l'intérêt des Burkinabès.

Du 16 au 27 octobre 2017, une formation « administrateurs de structure culturelle en espace public » a été donnée par Jérôme Naissant au Burkina Faso. Cette formation était organisée par ACMUR en partenariat avec l'IFAPS et l'OIF au centre Siraba de Bobo-Dioulasso.

Après deux ans d'existence, l'IFAPS oeuvre désormais pour agrandir le cercle et convaincre nos homologues européens et du monde entier de nous rejoindre pour porter une parole politique transnationale et forte, engager un projet pour la défense de la création dans l'espace public au niveau européen et international, militer pour faciliter la mobilité des artistes et le développement transfrontalier des projets artistiques en espace public.

Ce projet devrait mener à l'écriture d'une charte pour l'art dans l'espace public européen qui pourrait ensuite être déclinée par continent. Cette Fédération internationale, basée pour l'instant à Paris, a vocation à venir en appui à toute initiative de structuration dans les pays où il n'existe pas de fédération. Pour aller dans ce sens, un projet européen a été déposé à Europe Créative, en lien avec les fédérations des arts de la rue allemande et suisse, porté par la Fédération nationale des arts de la rue. La volonté de ce projet est de développer une interconnaissance des arts de la rue au niveau européen, afin de renforcer la Fédération Internationale des arts de la rue.

La recherche de fonds européens continue et c'est là un des objectifs de la commission internationale qui doit suivre les tentatives de structuration des autres pays européens notamment.

Les chantiers portés par la Fédération

La Cartographie

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale à été initié par La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil important permet une meilleure connaissance du secteur des arts de la rue mais aussi une meilleure inter-connaissance des acteurs. Au début de l'été 2017, un guide expliquant comment remplir la cartographie a été envoyé aux fédérations régionales, qui sont plusieurs à l'avoir pris en main (FaREST, Ile-de-France, Pôle sud notamment). Chaque Fédération peut s'en saisir, permettant de construire une cartographie nationale évolutive des acteurs de la création dans l'espace public. Le secteur que recouvre les arts de la rue implique de nombreux acteurs diversifiés sur l'ensemble du territoire français. Cette cartographie a pour objectifs de :

◊ recenser l'ensemble des acteurs du secteur (compagnies, collectifs, lieux de fabrique, de résidence, de diffusion…)
◊ permettre aux acteurs de s'identifier
◊ être en mesure d'avoir des données chiffrées et pédagogiques pour affiner notre connaissance et notre défense du secteur des arts de la rue
◊ analyser les besoins pour les acteurs en fonction des résultats

D'un point de vue plus large, cette cartographie est le point de départ pour la mise en place de SODAREP [Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace public], et un outil précieux pour l'Observation Participative et Partagée.

Représentativité

Un dossier de candidature selon les critères posés par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, a été brillament déposé par la Fédération nationale des arts de la rue, avec 210 structures validées pour la branche des entreprises artistiques et culturelles sur la convention collective CCNEAC. Les résultats de la pesée syndicale ont été communiqués, et la Fédération a été jugée représentative de 14,5% de ce champ du spectacle vivant dit « public ». Certaines organisations professionnelles déjà en place ont alors manifesté leur hostilité à notre admission à la table du paritarisme avec menace de recours contre ce constat bien réel. Cette menace et agitation adverse eut pour conséquence qu' après des reports successifs de sa publication, l'arrêté de nomination du ministère du travail ne valide plus la Fédération. Le principal prétexte invoqué reste dans le manque de clarté dans les statuts et la gouvernance de la Fédération entre ses adhérents individuels salariés (sic) et ses adhérents structures employeuses, jugée incompatible dans le jeu du paritarisme syndical traditionnel. Cette opposition peu synonyme d'ouverture et d'évolution chez certaines organisations consoeurs, s'avèrera néfaste à moyen terme pour notre secteur de création aux pratiques professionnelles particulières si notre Fédération ne se donne pas la réflexion et la préoccupation d'y remédier rapidement.

L'Observation Participative et partagée (OPP)

L'OPP est un chantier qui a pris du retard. Pour assurer sa mise en œuvre en 2018, il a été acté fin 2017 de prendre dans le cadre d'un stage une chargée de mission sur 6 mois. Sociologue, actuellement en formation continue, Fabienne Cossin est chargée d'animer et mener avec les adhérents structures le bon remplissage du questionnaire sur la plateforme participative en ligne GIMIC.

En liaison avec OPALE et la commission OPP, elle conduira les premiers états des lieux et analyses collectivement partagées.

Il devient en effet urgent de disposer de nos propres chiffres sur ce que représentent les arts de la rue en France aujourd'hui. Face aux difficultés traversées actuellement par les structures, notamment suite aux changements de municipalités, à l'état d'urgence prolongé et à la précarisation du secteur, nous devons être outillés pour réagir collectivement.

Le recueil et la capitalisation de la ressource sur les arts de la rue doit donc mener à poursuivre le travail d'observation sur les lieux de fabrique arts de la rue, les compagnies arts de la rue, les festivals et tous les acteurs économiques du secteur.

Dans cette perspective d'observation du secteur, un questionnaire flash sur les contrats aidés a été lancé à l'été 2017. 114 structures y ont répondu. Les réponses ont ensuite été intégrées à l'enquête menée par les organisations membres de l'UFISC et a permis d'outiller les élus et représentants de nos réseaux lors de leurs différents rendez-vous à ce sujet[1].

Les Droits culturels

La Fédération a été pleinement partie prenante du projet sur « Recherche-action pour une démarche de progrès sur les droits culturels », proposé par l'UFISC et ses organisations membres, né de la volonté de réunir les acteurs culturels et au-delà, pour construire, ensemble, un espace d'outillage coopératif, de services mutualisés et d'accompagnement.

Une expérimentation en Région Nouvelle-Aquitaine appelée « Volontaires pour les droits culturels », portée notamment par Jean-Michel Lucas, poursuit son travail. Un appel à volontariat, lancé en avril 2017, a donné lieu à plus de 50 réponses de volontaires. 13 structures, dont 2 adhérentes de la Fédération Grand'Rue, ont obtenu une subvention de la région pour conduire un projet spécifique. Les autres ont accepté de puiser dans leur expérience pour nourrir la réflexion de tous.

Chaque volontaire apporte sa contribution sur un ou plusieurs volets du référentiel des droits culturels. L'idée est de travailler par « carottage » en concentrant le travail des contributeurs sur un ou deux points pour lesquels leur expérience de terrain sera précieuse pour la réflexion collective. Les 18 carottages sont : la liberté artistique, la programmation artistique, les négociations partenariats, les nouveaux (et autres) publics, l'hostilité, l'indifférence, les discriminations, la réponse aux « besoins culturels », la solidarité avec d'autres cultures, l'usage de la langue, la formation (la transmission), l'accompagnement des personnes, la valorisation des Patrimoines, l'évaluation, les relations économiques, la gouvernance, la coopération, l'obligation de « respecter ».

Comme l'avait proposé Jean-Michel Lucas, cette expérimentation passe par une évaluation, pour une période de dix-huit mois, des actions des structures à l'aune de leur application des droits culturels. La Fédération Grand'rue est associée à cette démarche.

1 https://ufisc.org/images/Contenu_Ufisc/2017/171030_UFISC_CP_RESULTATS_ENQUETE_CONTRATSAIDES_diff.pdf

Les actions portees au sein de l UFISC

La Fédération demeure engagée au sein de l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), avec 3 délégués qui siègent dans son conseil d'administration et le suivi d'un salarié permanent (avec une seule voix en cas de vote). Les trois délégués sont Serge Calvier qui en tant que vice-président de l'UFISC, suit particulièrement les travaux en lien avec le Ministère de la Culture concernant les politiques culturelles, Laetitia Lafforgue qui en tant que porte-parole de l'UFISC est associée aux travaux de son bureau et suit particulièrement les enjeux autour des droits culturels, et Bernadette Baratier qui participe aux diverses commissions sur l'ESS et les dispositifs de concertations (SODAREP, SOLIMA, etc.). L'UFISC contribue à rendre visible un tiers secteur artistique et culturel, ses valeurs et ses pratiques. L'Union réunit aujourd'hui quinze organisations professionnelles représentant des entreprises du spectacle vivant, du spectacle enregistré et des arts plastiques. L'Union, comme espace collectif de réflexion, de travail et de mobilisation, investit la reconnaissance des pratiques des acteurs artistiques et culturels et le renouvellement des politiques publiques en se saisissant des enjeux démocratiques (droits humains et initiative citoyennes), de la gouvernance territoriale (réforme et coconstruction), des nouvelles solidarités et d'une économie plurielle. A travers une diversité d'actions portées collectivement, elle permet la prise en compte progressive d'un secteur culturel de l'économie solidaire.

En 2017, trois commissions ont structuré le travail de l'Union :

- ◊ Commission Politique Publique
- ◊ Commission Structuration professionnelle
- ◊ Commission Economie

Une nouvelle présidente de l'UFISC a été élue en 2017, il s'agit de Stéphanie Thomas (Fédélima).

L'Union siège au bureau du CNPS (Conseil National des Professions du Spectacle) en la personne de sa déléguée nationale Patricia COLER et a entre autre participé activement à la création du FONPEPS, aux travaux sur les décrets et arrêtés concernant les labels d'Etat, les circulaires régissant les conventionnements et résidences, ainsi que les aides à la production.

Partenaire du CNAM et du RTES (Réseau territorial de l'économie solidaire), l'Union participe à la démarche de recherches-action sur la co-construction des politiques publiques, à un groupe de travail « Culture et ESS » dédié aux politiques territoriales (en Région Île-de-France, en Région Bretagne et en Région Centre), à la démarche « Culture, communs et solidarités » en lien avec le Collectif des associations citoyennes et le Mouvement pour l'Economie solidaire, plusieurs réseaux culturels et en coopération scientifique avec le Collège d'Etudes Mondiales. L'Union a adhéré à la CRESS Île-de-France et fait partie du bureau. Sur le terrain de l'économie solidaire, l'Union a participé aux temps forts « Entreprendre dans la culture » organisés par le Ministère de la Culture

Par l'intermédiaire de l'UFISC, la Fédération nationale a été auditionnée par des commissions parlementaires et/ou sénatoriales, sur des sujets tels que le budget culturel de l'Etat, la suppression des emplois aidés ou encore l'emploi dans le secteur culturel.

L'UFISC entretient un dialogue avec d'autres réseaux européens et internationaux (LIVE DMA, AILF, RIPESS Europe...) et livre des analyses et des contributions sur les politiques européennes qui impactent le champ de la culture.
Pour finir notons la participation active de l'Union à la vie associative et aux actions mutualisées comme la Maison des Réseaux artistiques et culturels, à l'Observation Participative et Partagée, aux formations et aux événements tels les BIS ou la Maison professionnelle du spectacle vivant en Avignon.

Dans le cadre des échanges inter-réseaux la Fédération est invitée à participer au GTLIMA, (groupe de travail des lieux de musiques actuelles). Ce groupe de travail réunit la DGCA et les représentants des employeurs et salariés du secteur musiques actuelles, ainsi qu'une personnalité qualifiée (en l'occurrence Jean-François Burgos - FNCC). A noter que l'UFISC a constitué en février dernier un groupe de travail regroupant toutes les organisations mettant en oeuvre des procédures de concertations territoriales : les SOSO (SOLIMA, SODAREP, SODAVI, SODAM, etc) dont bien sur fait partie la Fédération des Arts de la Rue).

En novembre 2017, l'élaboration d'un courrier commun interpellant le Ministère sur les lieux intermédiaires, restés en suspens depuis la création des aides AFA, a reçu une réponse favorable en fin d'année 2017 et permettra un rendez-vous le 8 février 2018 avec le cabinet de la ministre instituant un groupe de travail DGCA - UFISC pour étudier diverses préconisations à leur sujet.

UFISC - FEUILLE DE ROUTE : DROITS HUMAINS
Principes transversaux : Solidarité ➡ transformation sociale

TRAVAIL	***DIVERSITE***	***COOPERATION***
Fils rouges : Structuration professionnelle, Droits, Economie solidaire / innovation sociale	Fils rouges : Droits culturels, Définitions / action citoyenne / identité	Fils rouges : Coconstruction, Projets de territoire, Economie solidaire, Droits démocratiques
Premiers chantiers - Corpus collectif (fil rouge) - Aides à l'emploi - Réforme du travail / protection sociale : loi travail, formation professionnelles	Premiers chantiers - Concentration - Notion de tiers secteur - Argumentaire commun sur la diversité - Egalité femme / homme - Divergence et contre-pouvoirs	Premiers chantiers : - Ouverture de l'Union - Coopérations territoriales / projets de territoire - Coopérations sur les politiques publiques - Capacités de mobilisation

06_Communication / Visibilité

Bilan communication 2017-2018

Axes : l'un des fils rouges de la communication 2017/2018 a été, comme l'année dernière, la défense de la liberté de création et d'expression dans l'espace public face aux mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence. Cela a été la thématique des rencontres de la Fédération sur l'été 2017, dans les différents festivals. La suppression des emplois aidés annoncés au début de l'été 2017 a également été un axe de communication important pour la Fédération cette année, à travers notamment la mise en place d'un questionnaire sur ce sujet, pour connaitre comment cette suppression allait impacter les associations dans les arts de la rue.

Outils internes

Les listes

La liste nationale voit un récapitulatif régulier de notre agenda, avec la lettre hebdomadaire « Cette semaine à la Fédé ».

Les sites internet

Outre le site de la Fédération nationale, dont la refonte s'impose et est programmée, deux autres outils ont été réinvestis pour relayer la campagne en 2017. Le site lartestpublic.fr, partagé avec l'UFISC, sur les comptes rendus de manifestations institutionnelles et de rendez-vous avec les élus, et le site rueencampagne.org pour relayer les humeurs, propositions, coups de gueule de la profession, mais aussi les lettres d'engagement en faveur d'une politique culturelle réinventée, rédigée par la Fédération et proposée aux candidats aux élections présidentielle et législatives. Ce dernier fonctionne sous la forme d'un blog contributif.

La charte graphique

Elle sera renouvelée en 2018, en parallèle du site internet.

Réseaux sociaux

La page twitter **@Federue** compte, en ce début d'année 2018, 1008 abonnés (soit 170 de plus qu'au début de l'année 2017). Elle est un relais efficace des actualités de la profession, et un outil de campagne efficace.
Trois pages Facebook : Fédération des arts de la rue (5295 abonnés, soit 619 de plus qu'en 2016) ; Rue Libre ! (6206 abonnés) et L'art est public (1965 abonnés). On observe une bonne portée des publications (environ 5000 personnes par semaine pour les pages de la Fédération des Arts de la rue et de L'art est public, avec des pics à 10000).
Sachant que c'est le partage et les commentaires qui rendent une communication par réseau efficace, les adhérents sont invités à y contribuer pour la booster.

Tracts et dépliants

Dans le cadre de son année anniversaire, la Fédération a édité pour l'été 2017 le dépliant-affiche « La Fédé fête ses 20 ans ». Au recto, une image composée d'une mosaïque de photos d'arts de la rue, à laquelle a contribué des photographes et des CNAREP, au verso, un outil récapitulatif sur la Fédération et ses combats qui annonçait également la présence de la Fédé sur les festivals de l'été : rencontres professionnelles, permanence, soirées manifestives à Parade(s) (Nanterre), Vivacité (Sotteville-lès-Rouen), au festival d'Avignon, à Chalon dans la rue (Chalon sur Saône) et à Aurillac.

Communication presse

Les communiqués

La Fédération a diffusé plusieurs communiqués de presse liés notamment aux menaces pesant sur les lieux et événements, menaces liées à la fois aux restrictions budgétaires et aux mesures sécuritaires, le cas échéant conjointement avec les Fédérations régionales. Citons celui émis lors de la censure par les pouvoirs publics de la Compagnie de théâtre de rue Arlette Moreau. Dimanche 4 juin au Festival de printemps à Saint-Sylvain-d'Anjou (Maine-et-Loire), la compagnie de théâtre de rue Arlette Moreau a fait l'objet d'une censure condamnée fermement par la Fédération nationale des arts de la rue. Programmée par l'organisateur du festival, qui n'est autre que la commune elle-même, cette compagnie s'est vue interdire de jouer par la municipalité. La raison invoquée par le maire François Gernigon, décisionnaire de cette interdiction : la pièce de la compagnie aurait causé un « trouble à l'ordre public ».

La Fédération nationale des arts de la rue a également envoyé le 20 juillet 2017 **une lettre ouverte « Quel monde voulons nous ? »** adressée aux responsables politiques mais aussi aux responsables du Festival International de Théâtre de rue d'Aurillac afin de leur faire part de son inquiétude quant aux dispositifs sécuritaires envisagés pour l'édition 2017[1].

Appels et Tribunes cosignés

La Fédération a co-signé le communiqué de l'UFISC sur le Projet Loi de Finance 2018, alertant les directions prises dans ce projet.
La Fédération a co-signé la Tribune **« Liberté de création : ne nous trompons pas de combat ! »** de l'Observatoire de la liberté de création (dont elle est membre) et qui a été publié dans le journal Libération le 3 janvier 2018[2].

Presse

La Fédération a été à l'initiative d'une tribune **« La France en état d'urgence culturelle »** parut sur le site internet de Libération le 19 juin 2017 et co-signée par de nombreux intellectuels, universitaires et organisations du monde culturel. Cette tribune dénonce la menace économique et sécuritaire que fait peser l'état d'urgence sur l'art et la culture dans l'espace public[3].
Le 21 juin 2017, un article intitulé **« L'espace public face à l'ordre public »** a été publié dans Politis[4] avec une interview de la Présidente de la Fédération.

1 https://humanite.fr/lettre-ouverte-de-la-federation-nationale-des-arts-de-la-rue-quel-monde-voulons-639524
2 http://www.liberation.fr/debats/2018/01/03/liberte-de-creation-ne-nous-trompons-pas-de-combat_1620172
3 http://www.liberation.fr/debats/2017/06/19/la-france-en-etat-d-urgence-culturelle_1577861
4 https://www.politis.fr/articles/2017/06/lespace-public-face-a-lordre-public-37209/

L'Humanité a consacré un article dans son journal papier du 31 juillet 2017 : « Les arts de la rue refusent les grilles » suite à l'envoie de la lettre ouverte « Quel monde voulons-nous ? ». En parallèle, la lettre a été publiée sur le site.

SÉCURITÉ

Les arts de la rue refusent les grilles

Après une saison 2016 rendue difficile par la multiplication des dispositifs sécuritaires, la profession s'inquiète de leur généralisation, au risque d'entraver la création.

À trois semaines de l'ouverture d'un des événements majeurs pour la profession, la Fédération nationale des arts de la rue (Fnar) lance l'alerte. Le Festival international de théâtre de rue d'Aurillac (l'un des trois plus importants de la discipline avec Chalon dans la rue, en Saône-et-Loire, et Viva Cité, à Sotteville-lès-Rouen, en Seine-Maritime) doit débuter le 20 août. Mais les organisateurs sont encore en négociation avec les autorités sur le dispositif de sécurité. La préfecture vise la reconduction du dispositif mis en place pour l'édition 2016. Or, pour la profession, le traumatisme est encore vivace.

Certes, le festival s'était tenu dans un contexte particulier. Au début de l'été, « *on était dans une logique de sortie de l'état d'urgence* », se souvient Lucile Rimbert, présidente de la Fnar. Et puis, le 14 juillet, à Nice, un homme dans un camion sème la terreur et la mort au milieu d'une foule rassemblée pour un feu d'artifice. Une question se pose dans l'ensemble du pays : peut-on maintenir les dizaines de festivals de la belle saison ? Rapidement, les pouvoirs publics décident du maintien, « *parce que la création, peut-être plus que tout autre moyen, permet de rassembler les Français ; parce que les arts et la culture soutiennent la République, notamment dans l'épreuve, et qu'ils sont peut-être notre meilleure défense et notre plus grande protection, à long terme, contre ceux qui l'attaquent* », explique Audrey Azoulay, alors ministre de la Culture. Il y aura bien des annulations. Des compagnies de premier plan, comme les furieux de pavés à Chalon-sur-Saône ou Transe Express à Toulon devront renoncer à présenter leurs créations.

Clôture de l'ensemble du centre-ville par des barrières

Mais à Aurillac, la direction du festival, épaulée notamment par la mairie, bataille pour préserver l'événement. À la demande de la préfecture, un dispositif de sécurité musclé doit être mis en place : clôture de l'ensemble du centre-ville par des barrières Herras, points de contrôle avec fouilles par des entreprises de sécurité privées, confiscation de toute bouteille, alors que la canicule accable la région… Au-delà du surcoût (350 000 euros pour le festival d'Aurillac, remboursés par le ministère de la Culture sur son budget annuel), le dispositif se marie mal avec l'esprit même des arts de la rue, dont l'essence est de « subvertir » l'espace public. « *On a appliqué à Aurillac la logique des fan-zones de l'euro de foot* », regrette Lucile Rimbert. Sans compter que la mise en œuvre d'une grosse machine sécuritaire représente en elle-même un risque.

Un risque qu'a vérifié le vendredi soir de l'édition 2016. La compagnie marseillaise Generik Vapeur (des historiques dans les arts de la rue) doit jouer du côté du jardin des Carmes. Là aussi, le terrain est encloS par des barrières et l'entrée du public se fait en passant un point de contrôle, occasionnant beaucoup d'attente et d'impatience. Lassés, des spectateurs commencent à démonter quelques barrières pour ouvrir une entrée. Les esprits s'échauffent et l'entreprise privée de sécurité fait jouer son droit de retrait. Très vite, les CRS arrivent et sortent les lacrymos. Avant même que le spectacle ait pu commencer, l'ambiance tourne à l'émeute. Generik Vapeur annule la représentation, suivi par d'autres compagnies.

Dans une discipline considérée comme le parent pauvre de la culture française (1,5 % seulement du budget total du spectacle vivant), une annulation lors d'un événement comme le festival d'Aurillac représente un préjudice très lourd. La très rapide médiatisation des échauffourées fait baisser la fréquentation les jours suivants. À l'époque, député écologiste du Gard, Christophe Cavard conclut que « *l'exemple du festival d'Aurillac de 2016 a montré qu'un dispositif de sécurité inadapté pouvait provoquer des difficultés de programmation et des contestations* ».

Mais, à l'époque, l'inadaptation pouvait encore être excusée par l'urgence. Or, cette année, malgré l'échec constaté, le même dispositif devait être reconduit (et même « à la hausse », selon le préfet, depuis muté). Pour Lucile Rimbert, « *le modèle sécuritaire d'enfermement proposé pour l'édition 2017 est incompréhensible. Les violences l'an dernier face à ce dispositif nous ont enseigné qu'il n'est pas la réponse adaptée à la vie partagée dans l'espace public* », écrit-elle dans une lettre ouverte aux pouvoirs publics (à lire sur humanite.fr). La vie partagée, oui, car, se déroulant dans l'espace public, le festival se joue aussi dans les lieux de vie des habitants, auxquels s'appliquent également les interdictions de circuler, les contrôles. « *Les fouilles de la population stigmatisent la profession et ruinent le travail de trente ans avec les riverains* », dénonce la Fnar dans son guide de négociations avec les pouvoirs publics à destination des organisateurs d'événements.

L'annulation d'un événement comme le festival d'Aurillac représente un préjudice très lourd pour une discipline considéré comme le parent pauvre de la culture française.

Pour Lucile Rimbert, la profession se trouve aujourd'hui à un « *tournant* », qui implique de rétablir un équilibre perdu entre « *espace public et ordre public* ». En août dernier, l'Observatoire de la liberté de création de la Ligue des droits de l'homme s'inquiétait de la « censure des arts de la rue » en estimant que « *la présence vive de tous les arts dans l'espace public est une réponse riche aux inquiétudes qui pèsent sur notre société. Rester dans les rues pour y vivre les arts vivants est la seule réponse à l'instrumentalisation marchéenne de la peur* ». ●

ADRIEN ROUCHALEOU

La festival se joue également dans les lieux de vie des habitants, auxquels s'appliquent les interdictions de circuler et les contrôles. PhotoPQR/La Montagne/MaxPPP

Suite à un **partenariat avec Mediapart**, la lettre ouverte a été publiée sur le site de ce média le 20 août 2017. Ce partenariat a également permis à la Fédération de publier « Rendre à la rue sa liberté », une tribune artistique accordée en droit de réponse à la compagnie AlixM[5].

Le 10 août 2017, Lucile Rimbert, présidente de la Fédération, est intervenue sur France Inter pour alerter sur les contraintes liées à l'état d'urgence qui pèsent de plus en sur les évènements arts de la rue[6].

Le Monde a consacré deux articles sur les mesures de sûreté mises en oeuvre sur le festival d'Aurillac, en y intégrant la parole de la Fédération :

◊ **« Aurillac, le théâtre de rue sous contrôle », le 19 août 2017**
◊ **« Au Festival d'Aurillac, discorde autour des mesures de sécurité » le 24 août 2017**

5 https://blogs.mediapart.fr/federation-nationale-des-arts-de-la-rue/blog/080917/rendre-la-rue-sa-liberte
6 https://twitter.com/franceinfo/status/895630647544303616

Les 20 ans de la Fédé dans la presse :

L'Humanité, le 28 août 2017, a publié un très bel article sur les 20 ans de la Fédé : « Aurillac 2017, une date dans l'histoire des arts de la rue »

16 l'Humanité Lundi 28 août 2017

Culture&Savoirs

ARTS VIVANTS

Aurillac 2017, une date dans l'histoire des arts de la rue

La 32e édition du Festival d'arts de la rue d'Aurillac, dite « édition 69 », a été particulièrement exceptionnelle. Tant du côté artistique que pour les actes de résistance qu'elle a posés.

L'année 2017 restera dans les mémoires des arts de la rue comme l'une des éditions marquantes du Festival d'Aurillac. Du 23 au 26 août la cité cantalienne a ouvert les moindres recoins de ses espaces publics aux quatre vents de la créativité, de l'inventivité et aux 100 000 festivaliers, heureux de partager un moment artistique et libérateur. Et de chacun de ses pores, du bitume brûlant sous le soleil de plomb jusqu'aux faîtes des toits, la ville s'est laissée submerger par une déferlante d'imaginaires protéiformes. Comme tous les ans. Mais cette édition avait quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, un climat particulier. Il y régnait comme une impression de vivre un instant historique peut-être.

Premier événement qui fera date, la nouvelle création de la Compagnie Off, puisque avec elle, a eu lieu le retour des très grands formats. Un retour auquel presque plus personne n'osait rêver depuis des années, tant une telle proposition nécessite certes de moyens financiers et logistiques que peu de diffuseurs sont prêts à assumer, mais aussi d'engagement artistique. Et le résultat est grandiose. Avec *Wild Side Story*, la compagnie a proposé une réécriture de *Roméo et Juliette* de Shakespeare et du film *West Side Story* de Robert Wise et Jerome Robbins.

Avec *Wild Side Story*, la Compagnie Off a proposé une réécriture de *Roméo et Juliette* de Shakespeare et du film musical *West Side Story* de Robert Wise et Jerome Robbins. Jean-Luc Tabuteau

Aux effets scéniques resserrés répondent de grandes belles images

Sur un parking au cœur des immeubles, le public, debout et en perpétuel mouvement, est d'un seul coup submergé par le souffle violent d'un combat de rue entre deux bandes rivales, dans la nuit lacérée de cris et de sauts sur des grilles. Et, l'instant d'après, le voilà assistant à la querelle de deux pères, Capulet et Montaigu, ridicules barbons qui ne semblent plus se rappeler eux-mêmes l'origine de leurs différents. À la langue du XVIe siècle se mêle le chaos des cascades en voiture. Aux effets scéniques resserrés répondent de grandes belles images. Les effets miroir confèrent à la légende une universalité. « Ce Roméo et Juliette, c'est un amour *exacerbé dans un écrin de tôle froissé*, explique Philippe Freslon, concepteur du spectacle (avec Caroline Forestier). *J'avais besoin de cette violence, de cette odeur de pneu, dans cette période de crise.* »

Pour la première fois en trente ans d'existence, la compagnie a dû faire appel au mécénat privé pour financer son projet. « *Nous, arts de la rue, éternelle cinquième roue du carrosse, on a de plus en plus de mal à créer et à être diffusé, alors qu'on est dans le débordement poétique.* »

« Nous, arts de la rue, éternelle cinquième roue du carrosse, on a de plus en plus de mal à créer et à être diffusé. »

PHILIPPE FRESLON
COCONCEPTEUR DE WILD SIDE STORY

Et les choses ne vont pas aller en s'arrangeant. Les arts de la rue font aujourd'hui face à une crise majeure liée à la baisse des dotations aux collectivités territoriales (premiers diffuseurs de spectacles) et au surcoût engendré par la mise en œuvre des dispositifs de sécurité dans le cadre de l'état d'urgence.

Mise en œuvre qui a elle-même créé de vives polémiques tout l'été entre les artistes de rue et les pouvoirs publics, et cela particulièrement à Aurillac, où le barriérage a été certes moins imposant que l'an passé, mais néanmoins beaucoup plus présent que sur les autres festivals. Alors Aurillac a invité chacun à arborer des brassards marqués des mots « sexurité » (2017 était imaginé « édition 69 ») ou « suspect ». S'il n'y a pas eu de heurts aux points de contrôle, comme on pouvait le craindre, un artiste a néanmoins été arrêté (puis relâché, avec le soutien de l'équipe du festival) pour être sorti de la zone barriérée tandis qu'il jouait, certes nu, mais le corps entièrement couvert de peinture lors du spectacle *les Gens de couleur*, de la compagnie Ilotopie. La Fédération des arts de la rue s'est saisie du fait qu'elle célébrait ses 20 ans d'existence, en clôture de festival, pour entraîner les festivaliers dans un spectaculaire parcours « manifestif ». Un rang de CRS laissant le passage à une immense Marianne d'acier au poing levé, une cohorte de barrières Vauban, une République aux seins nus criant « *Marianne*, c'est à *cette heure-là que t'arrives ! T'en as pas marre de nous regarder nous démener !* », un Gavroche sur un mur scandant une ode à la liberté d'expression dans la rue… et au bout du défilé le cortège n'a pas soufflé ses bougies, il les a allumées dans une explosion de joie qui restera longtemps dans les mémoires. »

GÉRALDINE KORNBLUH

En amont de l'évènement, Le journal local **La Montagne** a publié le 26 août 2017 un très bel article qui donnait envie de découvrir ce que la Fédé réservait au public pour ses 20 ans : **« La Fédération des arts de la rue fête ses 20 ans au festival d'Aurillac ».**

La Fédération sur la route

La Fédération maintient une relation proche avec ses adhérents et l'ensemble de la profession par la régularité des rendez-vous festifs et réflexifs qu'elle propose. Notre présence sur les festivals d'été permet d'aller à la rencontre d'un grand nombre d'adhérents mais aussi du public. Au cours de l'été 2017, la Fédération était présente sur les festivals Parade(s) de Nanterre, Vivacité de Sotteville-Lès-Rouen, sur le festival d'Avignon, sur Chalon dans la Rue à Chalon-sur-Saône et au Festival International de théâtre de rue d'Aurillac.

Un programme de rencontres professionnelles à Nanterre, Sotteville-lès-Rouen, Avignon, Chalon et Aurillac a permis de sensibiliser les professionnels, les élus et les citoyens sur les libertés dans l'espace public, sous l'angle de la responsabilité partagée. Des temps de travail adressés à un public plus restreint, et appelés **« Cafés de la Fédé »** ont également été proposés notamment sur les chantiers de la Fédération, afin que les adhérents puissent se les approprier et les développer dans leur fédération régionale. Ces Cafés avaient notamment

pour thématiques : les SODAREP, la Cartographie ou encore le thème de la représentativité.

En 2017, la Fédération nationale était également présente sur les événements suivants :

◊ Le 24 mars : Intervention lors de la Nuit des Débats « Quels projets culturels pour le prochain quinquennat? » aux Grands Voisins, Paris
◊ Le 30 mai 2017 : Conférence de Presse du festival Chalon dans la Rue 2017, à l'Abattoir.
◊ Les 3 et 4 juin : Présence et organisation d'une rencontre professionnelle au Festival Parade(s) à Nanterre
◊ Le 4 juin : Intervention à une rencontre sur les libertés dans l'espace public dans le cadre de la campagne « On fait comme on a dit », au Canal Saint Martin, Paris
◊ Le 12 juin : Invitation à la remise des prix SACD à la Maison des Auteurs, Paris
◊ Le 21 juin 2017 : Présence au Conseil d'Administration d'ARTCENA, Paris
◊ Le dimanche 9 juillet : Intervention au petit déjeuner professionnel, festival Z'accros d'ma rue, Nevers
◊ Du 14 au 16 juillet : présence et organisation de rencontres professionnelles au Festival d'Avignon
◊ Du 18 au 22 juillet : présence et organisation de rencontres professionnelles au festival Chalon dans la rue
◊ Le 13 août : Intervention sur la rencontre professionnelle du festival FarSe, Strasbourg
◊ Du 21 au 27 août : présence et organisation de rencontres professionnelles au festival international d'Aurillac
◊ Le samedi 26 août : Les 20 ans de la fédération, festival d'Aurillac
◊ Le dimanche 27 août : intervention à l'université d'été de la France Insoumise, Marseille
◊ Le samedi 2 septembre : Intervention lors de la rencontre professionnelle du temps fort Eclat(s) de Rue, Caen
◊ Le samedi 9 septembre :Co-organisation et intervention lors de la manifestation « Contre l'état d'urgence permanent », Paris
◊ Les 12 et 13 octobre : Rencontres inter-mondiales « Nouvelles manières de faire en architecture(s) » au Domaine de Tizé organisées par l'ANPU, la fédéBreizh, Au bout du Plongeoir et le Polau.
◊ Du 16 au 27 octobre : Co-organisation de la formation « Administrateurs de structure culturelle en espace public » avec ACMUR et en partenariat avec l'IFAPS et l'OIF, Bobo-Dioulasso (Brukina Faso)
◊ Le 17 octobre : intervention à la Commission Culture de France Urbaine autour du 1% Travaux Publics pour la création artistique dans l'espace public
◊ Le samedi 28 octobre : Intervention lors de Rue Libre! organisé par la Fédération régionale Île de France, Paris
◊ Mardi 7 novembre : Intervention sur le 1% Travaux Public sur la journée « L'art de faire la ville autrement » Cette « rencontre territoriale culture et urbanisme » été organisée par le pôle Culture de l'INSET de Nancy et le pôle Urbanisme-Aménagement de l'INSET de Dunkerque - CNFPT - Centre national de la Fonction Publique Territoriale.
◊ Les 17 et 18 novembre : Organisation de l'inter-régionale à la Cité des Arts de la Rue, Marseille
◊ Le vendredi 24 novembre : Présence au Conseil d'Administration de la FAI-AR, Marseille
◊ Le samedi 25 novembre : Intervention lors des 30 ans de la compagnie OFF au Point Haut, Tours
◊ Le 1er décembre 2017, Journée « Action culturelle dans la création artistique » au Centre Pompidou
◊ Du 1er au 2 décembre : présence au festival Emergence d'un archipel, l'Abattoir, Chalon sur Saône
◊ Le 12 décembre 2017 : Présence au Conseil d'Administration d'ARTCENA, Paris
◊ Le samedi 15 décembre : Présence lors des 10 ans du Polau au Point Haut, Tours

Conseil

La Fédération a été sollicitée pour une rencontre d'information avec Fayçal Nasser, Administrateur de l'association culturelle Théâtre Nomade, Casablanca - MAROC. Cette rencontre s'est faite le 21 octobre 2017 dans le cadre du « Programme Séjour Culture » de la Maison des Cultures du Monde, dont Fayçal Nasser bénéficiait. Elle a permis d'informer Fayçal Nasser sur la Fédération, son fonctionnement, les chantiers et l'actualité du secteur ainsi que de le conseiller sur la structuration du Théâtre Nomade.

Par ailleurs, la Fédération nationale a été sollicitée dans le cadre de plusieurs recherches universitaires et y a donc contribué à travers des entretiens et un travail de conseil, à savoir :

◊ Institutionnalisation des arts de la rue, mémoire de Laura Gérard

◊ Les arts de la rue en état d'urgence 2015-2017, travail universitaire de Clothide Buscato et Lisa Weill

◊ L'état d'urgence et les arts de la rue, mémoire de Laure Enjelbert

◊ Documenter le processus de création artistique dans le cirque et les arts de la rue : enjeux, représentations et usages, thèse - en cours - de Chloé Caquineau

07_Relations avec les responsables politiques, liens avec nos partenaires

Direction Générale de la création artistique

La Fédération nationale des arts de la rue a poursuivi son rapport de partenariat et ses relations de travail concertées avec la DGCA à travers pas moins de sept rendez-vous.

La Fédération a rencontré à plusieurs reprises Régine Hatchondo, Directrice générale de la Création artistique et Lara Goussebaille, Chargée de mission. Dans le cadre de ces réunions, la Fédération souhaite œuvrer à l'établissement d'un plan de commun de structuration et de développement de notre secteur.

La Fédération a également contribué à une réunion du groupe travail sur les Droits Culturels à la DGCA en proposant l'intervention de Vanessa Bérot et Alexis Nys le 15 décembre 2017.

Acteurs territoriaux

La Fédération nationale des arts de la rue poursuit également son travail de rapprochement avec les instances nationales de représentation des acteurs territoriaux, notamment en initiant des projets et en répondant présent à l'invitation à des colloques et séminaires de travail avec des associations d'élus et de techniciens.

Le travail du groupe de concertation sur les arts de la rue, initié en 2014 et regroupant la FNCC, Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture, la Fédération nationale des arts de la rue et ARCENA s'est poursuivi.

Ce groupe de travail s'est réuni lors du festival d'Avignon. La nécessité de porter un dialogue entre élus, acteurs culturels et citoyens sur la thématique des libertés dans l'espace public a été mise en avant, en prévoyant notamment d'organiser un colloque commun sur le sujet en 2018. La charte pour la liberté de création dans l'espace public, en projet l'année dernière, n'a pas avancé.

ARTCENA

ARTCENA, Centre national des Arts du cirque, de la rue et du théâtre est né le 20 juin 2016 de l'alliance du Centre national du Théâtre et d'HorsLesMurs. Ses missions s'organisent autour de trois axes :

◊ le partage des connaissances, par la création d'une plateforme numérique et des éditions
◊ l'accompagnement des professionnels, par l'apport de conseils et de formations
◊ le soutien au rayonnement des arts du cirque, de la rue et du théâtre, par différents dispositifs favorisant la promotion, la créativité et le développement international

La Fédération reste attentive à la défense des spécificités de la création en espace public par cette nouvelle structure, qui est toujours

en cours de configuration. Elle est membre de droit du conseil d'orientation auprès du conseil d'administration.

FAI-AR

La Fédération siège en tant que membre de droit du conseil d'administration de la FAI-AR.
Le 18 octobre 2017, une convention de partenariat a été signée entre AMU, la FAI-AR et l'ERACM qui établit le cadre juridique et la maquette du futur Master.
En 2017, il y a également eu une diversification de l'offre de formation continue, caractérisée par la création de nouveaux stages courts, par la poursuite d'un programme de masterclasses et par le démarrage de la production d'un MOOC, module de formation en ligne qui vise la sensibilisation d'un large public.

L'observatoire de la liberté de création

Crée en 2002 au sein de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), il a pour objet de lutter contre la censure. Il réunit des ligueurs et des non-ligueurs, des artistes, des auteurs, des cinéastes, des éditeurs, des producteurs, des diffuseurs, des fonctionnaires de la culture, des historiens, des philosophes, des individus et des structures.

La Fédération nationale des arts de la rue en devient membre en 2014 dans l'objectif de contribuer à ce combat et de porter les problématiques plus spécifiques à la création en espace public.

En 2016-2017, en plus de tous les cas de censure qu'il observe, l'Observatoire s'est donné pour feuille de route d'étudier la question de la gouvernance et la programmation dans les lieux en régie directe, des limites entre fiction et documentaire, de l'autocensure dans la programmation et la création, de la liberté de création dans l'espace public.

En 2017, l'Observatoire a continué à se réunir toutes les 4 à 6 semaines pour étudier les cas de censure ou de pression visant des créations artistiques.
Nous avons pu observer que les cas de censure sont de plus en plus le fait d'associations dont nous pouvons par ailleurs partager les combats (lutte contre le racisme, luttes féministes entre autres exemples). Il nous a paru important de rappeler les fondamentaux de l'Observatoire à travers une lettre qui ne soit plus à destination des pouvoirs publics comme ce fut le cas il y a 15 ans lors de la publication du manifeste mais à destination des associations qui recourent systématiquement aux demandes de censure[1].

Les débats au sein de l'Observatoire sont riches, complexes, houleux, et surtout essentiels.

Concernant les cas dans l'espace public, nous avons eu à échanger sur « Brame » de la compagnie Alix M par exemple ou bien sur le « Domestikator » de l'Atelier Van Lieshout.

7 https://www.ldh-france.org/4-janvier-2018-article-lobservatoire-liberte-creation-liberte-creation-trompons-pas-combat-publie-libe-ration/

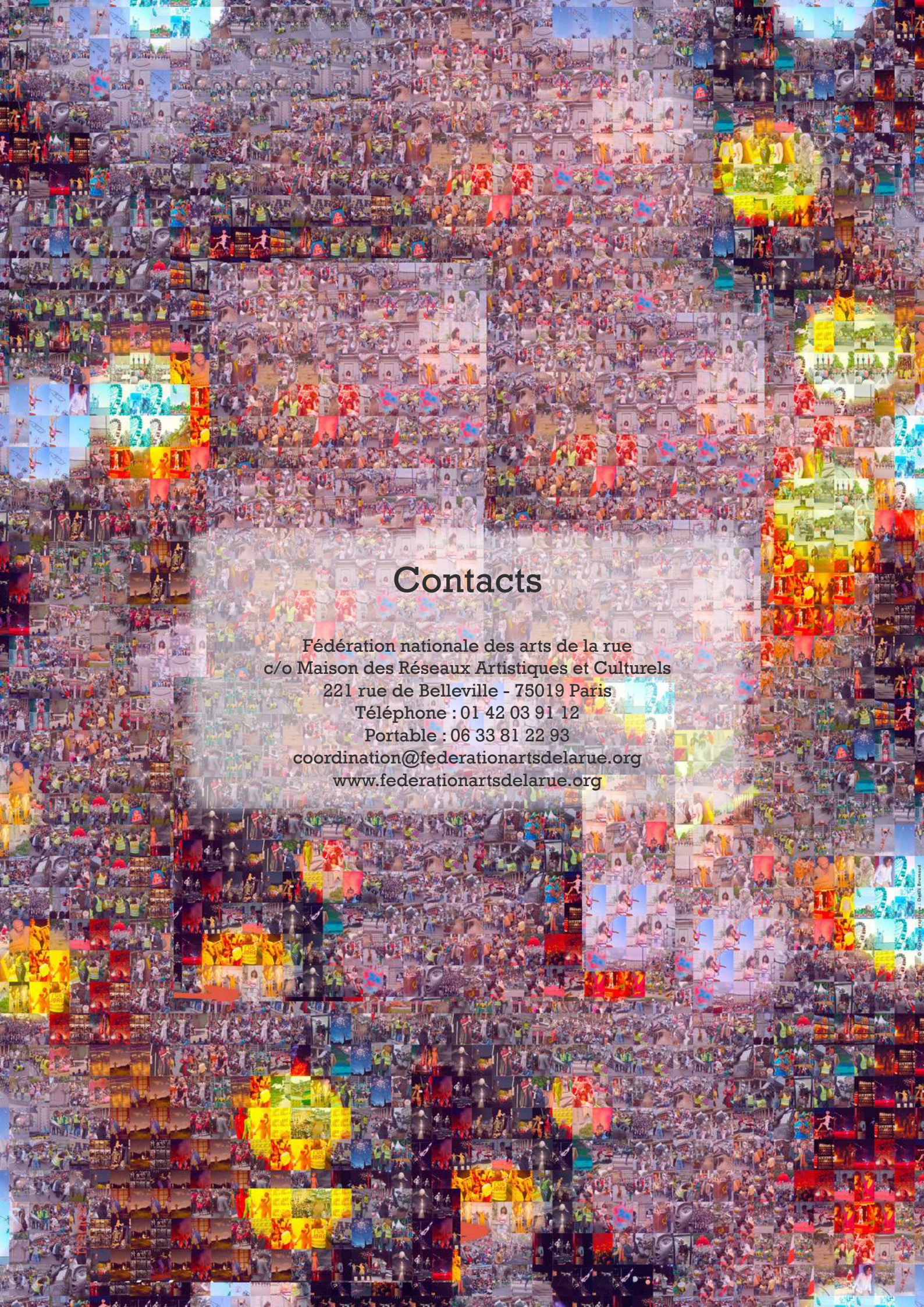

Contacts

Fédération nationale des arts de la rue
c/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels
221 rue de Belleville - 75019 Paris
Téléphone : 01 42 03 91 12
Portable : 06 33 81 22 93
coordination@federationartsdelarue.org
www.federationartsdelarue.org